

BILAN DE COMPETENCES

A V E C A U T R H E M E N T

Cabinet de conseil RH
Organisme de formation
CENTRE DE BILAN DE COMPETENCES

Qualiopi
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée par **AFNOR Certification**
au titre de la catégorie d'actions suivantes :
BILANS DE COMPÉTENCES

N° SIRET : 948 047 881 00016

N° Déclaration d'activité : 84 38 08666 38

Aurélie ROUSSET

Tel : 06 34 16 47 04

Mail : a.rousset@autrhement.fr

Qui sommes-nous?

LES ACCOMPAGNATEURS DE VOTRE CHANGEMENT

Notre objectif est d'accompagner chaque individu et organisation à se réinventer et à trouver la voie du succès. Nous sommes particulièrement attachés à la notion de bienveillance, d'engagement et de responsabilisation, pour permettre à chacun de se sentir valorisé et capable de donner le meilleur de lui-même.

Forte de plus de 20 ans d'expérience dans le domaine des ressources humaines et de l'accompagnement professionnel, je suis passionnée par le développement des individus et des organisations.



Mon approche repose sur une conviction profonde :
l'humain est au cœur de la performance et du bien-être au
travail.

L'Entreprise

AUTRHEMENT

AutRHement est un cabinet conseil en Ressources Humaine, Organisme de formation et Centre de bilan de compétences.

Fondée en 2023, par Aurélie ROUSSET, il œuvre pour l'accompagnement des individus et des organisations dans leurs trajectoires professionnelles, en mettant un accent particulier sur leur bien-être, leur santé mentale et leur épanouissement.



- L'entreprise est structurée autour de plusieurs approches :
- Offrir des programmes de coaching "santé au travail" pour aider les professionnels à mieux gérer leur stress, prévenir le burnout et améliorer leur qualité de vie au travail.
- Créer des formations et des ateliers pratiques sur la gestion de la santé mentale, l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, et la prévention des risques psychosociaux.
- Accompagner les entreprises dans la mise en place de politiques de bien-être au travail en intégrant des outils de suivi, de feedback et de mesure de l'impact.
- Mettre en place des espaces de dialogue entre les collaborateurs et la direction, afin de renforcer l'engagement et la motivation au travail tout en favorisant un environnement de soutien mutuel.
- Le bilan de compétences : accompagnement personnalisé visant à aider les individus à clarifier leurs aspirations professionnelles, à évaluer leurs compétences et à définir un projet de reconversion ou d'évolution en harmonie avec leurs valeurs et leur bien-être.

CHIFFRES CLES

1 INTERVENTIONS SUR 6 SITES EN ISERE ET SAVOIE

Nomade sur le territoire
Isérois et savoyard pour être
au plus proche de vous.

2 + DE 200 PERSONNES

rencontrer dans le cadre de
leurs questions au sujet de
leur évolutions
professionnelles et
orientations possibles.

3 100% DE SATISFACTION GLOBALE DU BILAN

de la part des bénéficiaires et
des financeurs

4 20 ANS D' EXPERIENCE

au profit des individus et
organisations pour engager
le changement.





OBJECTIFS

- Un bilan de compétences est un outil d'aide à la réflexion et à la prise de décision, permettant de faire le point sur ses compétences, aspirations et motivations. Il vise à définir un projet professionnel ou de formation réalisable, tout en prenant en compte les contraintes personnelles et professionnelles
- Ce processus, encadré par le Code du travail (articles L. 6313-1 à L. 6313-3), est particulièrement utile lors d'un changement de carrière, d'une reconversion, ou d'une remise en question sur l'avenir professionnel. C'est une démarche qui favorise la prise de décision en toute confiance et permet de surmonter les obstacles.
- Il vous permet de :
 - Retrouver du sens dans votre parcours professionnel.
 - Faire le point sur vos compétences pour envisager une évolution ou une reconversion.
 - Clarifier vos envies et définir votre positionnement professionnel.
 - Reprendre confiance et élaborer un projet motivant et cohérent
 - Rebondir après une épreuve (de santé, de rupture, de confiance en soi....)

Sources consultables :

<https://travail-emploi.gouv.fr/le-bilan-de-competences>

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037385673

Pour qui?

Ce Bilan de Compétences est idéal pour toute personne qui ressent le besoin de faire un point sur sa carrière, particulièrement dans les cas suivants :

Personnes en questionnement sur leur carrière : Vous ne savez plus dans quelle direction aller et vous souhaitez comprendre quelles sont vos véritables aspirations.

Salariés en quête de sens : Vous éprouvez une insatisfaction dans votre travail actuel et vous avez besoin de clarifier vos objectifs et besoins professionnels

Professionnels en reconversion ou réorientation : Vous souhaitez changer de secteur ou d'activité mais vous ne savez pas comment procéder ni par où commencer.

Personnes en transition de carrière : Vous venez de traverser une période de chômage ou d'incertitude professionnelle et vous souhaitez réinventer votre avenir.

Personnes en arrêt de travail pour raisons de santé souhaitant reprendre une activité professionnelle ou Salariés en réadaptation professionnelle cherchant à réintégrer un emploi plus adapté à leurs capacités de travail

PRE-REQUIS : Aucun prérequis, démarche volontaire de la part du bénéficiaire

Nous vous accompagnons tous et ce quel que soit votre catégorie socio-professionnelle et votre statut (actif, demandeur d'emploi...)

- ✓ **Confiance en soi**
- ✓ **Autonomie renforcée**
- ✓ **Responsabilités**
- ✓ **Projection**
- ✓ **Compétences**
- ✓ **Sécurisation des parcours**

“Chaque défi est une opportunité de croissance et de développement personnel.”

DEROULE

MODALITES



✓ AutRHement s'engage à vous proposer un premier RDV d'accueil GRATUIT et sans ENGAGEMENT dans un délai de 15 jours suite à votre prise de contact.

Cet échange permet de :

- faire connaissance
- vous aider à "poser" vos pensées et vos questions
- de créer la relation de confiance
- définir les objectifs potentiels à viser
- déterminer l'organisation et le nombre d'heures allouées à la démarche
- et de CHOISIR le consultant avec qui vous avez envie de collaborer

✓ La durée du bilan de compétences chez autRHement a une durée minimale de 12H et peut aller jusqu'à 24H maximum. L'amplitude maximale de réalisation du bilan professionnel est de 14 semaines.

✓ **L'offre est une démarche 100% personnalisée et modulable en fonction de votre situation et de vos besoins. Je vous accompagne en prenant le temps d'écouter votre histoire, vos aspirations et vos projets futurs.**

DEROULE

MODALITES

✓ La méthodologie proposée s'articule autour d'outils fiables et de :



- **Plusieurs entretiens individuels et échanges personnalisés d'une durée variante entre 1H30 et 2h**
- **La mise à disposition d'un classeur outil et d'un carnet de bord pour suivre votre progression**
- **De séances de démarches personnelles, avec une salle de documentation à votre disposition**
- **Utilisation de Tests psychométriques et inventaires de personnalité (Central Test, MBTI, RIASEC...)**
- **De séances collectives de 2h, sur diverses thématiques, à votre demande.**

TEMOIGNAGES

"Grâce au bilan de compétences et aux outils utilisés pendant celui-ci, je sais quelles sont mes forces et je suis confiante pour mon avenir professionnel."

Julie.

Maroquinière devenue Artisane d'art à son compte



DEROULE

MODALITES

- ✓ Exemples d'outils mis à disposition de votre travail d'investigation

Inventaire de personnalité : 16PF5, MBTI, TALENT Q

Tests d'aptitude : DAT5, "Raisonnement" Editeur CENTRAL TEST

Questionnaires d'intérêts professionnels : RIASEC ; MOTIVATION+ Editeur Central Test

Exploration : Plateforme PARCOUREO, PASS AVENIR, ExplorJob , APEC, FRANCE TRAVAIL, ONISEP, CIDJ



TEMOIGNAGES

Je conseille à tout le monde de passer par cette expérience.

Je recommande vivement Aurélie. Elle saura vous accompagner avec bienveillance. Grâce à elle, mon projet professionnel a été validé.

J'ai enfin trouvé ma voie, Je suis épanouie dans ma nouvelle formation.

Chrystelle.

Vendeuse devenue Secrétaire Médicale



DEROULE

MODALITES



- Dans le cadre du bilan le consultant AutRHement agit comme un catalyseur, un facilitateur de changement en mobilisant vos ressources afin de trouver en vous vos propres solutions, pour vous rendre acteur de la démarche, pour favoriser la mise en mouvement et mettre à jour vos capacités d'autonomisation.

Pour cela, il suit un process spécifique composé de plusieurs étapes appelées « phase » :

Phase préliminaire : Entretien de découverte

Un premier entretien (Gratuit et sans engagement) pour poser les bases de votre bilan, comprendre vos questionnements, attentes et définir ensemble les objectifs du processus.

Phase d'investigation

C'est le cœur du bilan au sens propre du terme
Grâce à des outils adaptés (tests, questionnaires, entretiens), nous réalisons un état des lieux de vos compétences, de vos expériences et de vos motivations.
On explore vos options professionnelles
Nous clarifions vos besoins et recherchons ensemble des solutions adaptées à votre situation, que ce soit pour une évolution, une reconversion ou une réorientation.

Phase de conclusion

Bilan final et plan d'action

Un bilan détaillé qui vous permettra d'avoir une vision claire de vos atouts, de vos axes d'amélioration et de définir les étapes pour réussir votre projet professionnel

Suivi à 6 mois et à 12 mois

Évaluer la mise en œuvre du projet professionnel,
Ajuster le projet en fonction de l'évolution du parcours,
Maintenir votre motivation et être en soutien psychologique
Assurer un retour d'expérience et une réévaluation des besoins

DEROULE

MODALITES

- ✓ **Le bilan est accessible :**
 - En présentiel (bureau individuel, ordinateur avec accès internet à disposition)
- ✓ • **Et/ou en distanciel :** les entretiens se font en visioconférence à travers l'application Microsoft Team.
 - *Il faudra donc prévoir de votre côté un espace calme (bureau individuel fermé par exemple), un ordinateur avec accès internet, doté d'une caméra dans le cadre de la visioconférence et des logiciels de traitement de texte.*
 - *Une assistance technique (dans l'utilisation des moyens techniques) vous est proposée tout au long de la prestation + garanti de l'accès aux sites nécessaires à la prestation*

MODALITES D'EVALUATION

Chaque fin de prestation fait l'objet d'un « bilan à chaud » avec le bénéficiaire. Tout au long du bilan, des échanges permettent de recueillir les ressentis sur l'apport de la formation;

A la fin de chaque bilan de compétences, un questionnaire est remise à la personne accompagnée, afin de recueillir son avis, ses ressentis et ses propositions d'amélioration.

Tarif et Financement

1750€ Net de taxes pour les prestations en distanciel
A partir de 2000€ Net de taxes pour les prestations en présentiel

TVA Non Applicable

Eligibilité CPF code 202

Plusieurs modalités sont possibles :

Le bilan de compétences peut être financé dans le cadre des droits à la formation professionnelle. Ces droits sont gérés par la Compte Personnel de Formation (CPF) depuis la réforme de 2014, sous l'égide de la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel de 2018.

(Article L. 6323-17 du Code du travail)

Compte Personnel de Formation (CPF) : Depuis la réforme, les travailleurs peuvent utiliser leurs crédits CPF pour financer un bilan de compétences. Le financement est accessible à toute personne active, qu'elle soit salariée ou demandeuse d'emploi, sous réserve d'avoir des droits suffisants sur son CPF.

Le compte CPF est alimenté en euros (et non plus en heures) et peut être consulté via la plateforme officielle [MonCompteFormation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr).

Depuis le 02 mai 2024, le décret n°2024-394 relatif « à la participation obligatoire au financement des formations éligibles au compte personnel de formation » est paru. Un nouveau décret prévoit depuis avril 2026 un reste à charge de 150€, sauf exceptions précisées dans le [texte réglementaire](#).

Un critère l'éligibilité de 5 ans a aussi été annoté dans ce décret.

A titre d'information, vous trouverez sur [ce lien](#) les Conditions Générales d'Utilisation CPF, dont les Conditions Particulières des Titulaires du CPF, à prendre en compte avant tout achat sur la plateforme CPF.



Depuis le 25 octobre, vous avez besoin de créer votre identité numérique avec la poste
<https://lidentitenumérique.laposte.fr/> pour accéder au CPF.

Tarif et Financement

Plusieurs modalités sont possibles :

Par l'employeur : Un employeur peut également financer un bilan de compétences dans le cadre du plan de développement des compétences de l'entreprise. Dans ce cas, l'employé doit être d'accord et la démarche est réalisée sur le temps de travail. (Article L. 6313-1 du Code du travail)

Par France Travail : Si la personne est demandeuse d'emploi, elle peut obtenir un financement via France Travail, sous certaines conditions (par exemple, après un entretien avec un conseiller). (Article L. 5411-1 du Code du travail)

Le Compte Personnel de Prévention de la Pénibilité (C3P) : il permet aux salariés exposés à des facteurs de pénibilité au travail d'accumuler des points tout au long de leur carrière. Ces points peuvent être utilisés pour financer des actions de prévention, de formation ou d'accompagnement à la reconversion professionnelle, y compris un bilan de compétences. (Art L. 4163-1 du Code du travail)

Par un financement personnel : Si la personne n'a pas de droits suffisants sur son CPF, elle peut financer le bilan de compétences de manière personnelle.



TRAVAILLONS ENSEMBLE



Pourquoi choisir mon accompagnement ?

- Accompagnement spécialisé dans la recherche de sens professionnel : Forte d'une expérience de près de 20 ans dans l'accompagnement des personnes en transition de carrière ou en quête de réorientation.
- Expertise en reconversion et santé au travail/Handicap : Spécialiste dans l'accompagnement de personnes ayant vécu des épreuves de santé, je vous propose un suivi souple, adapté et personnalisé.
- Approche centrée sur l'individu : Chaque projet est unique, et je m'engage à vous accompagner de manière personnalisée, dans un cadre bienveillant et rassurant.
- Méthodes et outils fiables : J'utilise des outils d'analyse et des techniques modernes qui permettent de mieux cerner vos besoins et de construire des solutions concrètes.
- Soutien tout au long du processus : Vous n'êtes jamais seul(e) dans cette démarche. Je vous soutiens tout au long du bilan et vous aide à structurer votre plan d'action.

RENCONTRONS-NOUS

**“Chaque
pas que nous
faisons aujourd'hui,
façonne le paysage
de notre avenir.”**

Prendre rendez-vous pour démarrer votre Bilan de Compétences

Vous souhaitez

Faire le point sur votre parcours et redéfinir votre avenir professionnel ?

Rebondir après une épreuve de santé ?

Prêt à entamer ce nouveau chapitre de votre vie professionnelle ?

Vous souhaitez booster votre activité, clarifier votre stratégie ou optimiser vos compétences entrepreneuriales ?

Nous nous engageons à vous contacter dans un délai d'accès de 48H et de vous proposer un RDV dans les 15 jours

- Email : a.rousset@autrhement.fr
- Téléphone : 06 34 16 47 04
- Site web : www.autrhement.com

OU NOUS TROUVER?



?

Les consultants d'AUTRHEMENT vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 19H ainsi que le samedi matin (sur demande)

MEYLAN - REGUS
29 Bd des Alpes,
38246 Meylan Cedex

LE CHEYLAS - SLS ACTIPARC
266 Av. de Savoie,
38570 Le Cheylas

LE BOURGET DU LAC :
Immeuble le FENNEC – 1er étage
19 rue du lac saint André
73370 LE BOURGET DU LAC

L'ensemble des sites et des prestations est accessible et adapté aux personnes en situation de handicap.

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée par **AFNOR Certification**
au titre de la catégorie d'actions suivantes :
BILANS DE COMPÉTENCES